# PERI-SCOLAIRE – Novembre / Décembre 2025 Demande d'inscription à l'Accueil Péri-Scolaire - CHEVILLY

ales et Grillo	ons	Nom	du responsa	ble légal :								
			Prénom :					Né(e) le :				
Ecole : Mate	rnell	e: D El	lémentaire : [	Nom	de l'enseig	nant en 202	25-2026 :					
2ème enfant : Nom Prénom :							Né(e) le :					
Ecole : Maternelle :   Elémentaire :   Nom de l'enseignant en 2025-2026												
Adresse mail	:											
N° allocataire				tre QF CAF :		(7 chiffres +	,		nvier 2025)			
Avez-vous rempli pour l'année scolaire 2025/ 2026 une fiche de renseignements sanitaires ? oui non Si non merci d'en remplir une par enfant. Imprimé disponible sur www.cigalesetgrillons.com, à l'accueil de loisirs, ou au bureau de Cigales et Grillons.												
Afin de pouvoir garantir au mieux la sécurité de votre enfant, l'inscription est obligatoire.												
MATIN 07H	MATIN 07H15-09H00 Novembre 2025 (Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités)				souhaités)	SOIR 16H30 - 18H30						
Lund	i 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vend 7	Lundi 10	Mardi 11	Mer 12	Jeudi 13	Vend 1		
Matin			ALSH				FERIE	ALSH				
Soir			ALSH		1, 10,		FERIE	ALSH		14 10		
Lundi Matin	17	Mardi 18	Mer 19 ALSH	Jeudi 20	Vend 21	Lundi 24	Mardi 25	Mer 26 ALSH	Jeudi 27	Vend 2		
Soir			ALSH					ALSH				
MATIN 07H15-09H00 Décembre 2025 SOIR 16H30 – 18H30 (Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités)												
Lunc	li 1	Mardi 2	Mer 3	z les cases co Jeudi 4	Vend 5		Mardi 9	Mer 10	Jeudi 11	Vend 12		
Matin	]		ALSH					ALSH				
Soir	]		ALSH					ALSH				
Lund	i 15	Mardi 16	Mer 17	Jeudi 18	Vend 19	Lundi 22	Mardi 23	Mer 24	Jeudi 25	Vend 26		
Matin	1		ALSH			VACANCES		VACANCES		VACANCE		
Soir	: 20	Mordi 20	ALSH Mer 31				VACANCES		VACANCES			
Matin VACAN		Mardi 30	VACANCES									
Soir	IOLO	VACANCES	VACAINOLO									
×												
<u>Choisissez votre mode de règlement</u> :												
O Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)												
O Par chèque ANCV ou CESU préfinancés papier uniquement												
O Par carte bancaire :												
Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15												
A Le Signature :												
				2004	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· .	•					

de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Tél: 02.38.42.15.15 www.cigalesetgrillons.com E-mail: accueil@cigalesetgrillons.com



# **PERI-SCOLAIRE 2025**

Fonctionnement de l'accueil péri-scolaire - CHEVILLY



A.P.S. = Accueil Péri Scolaire



#### Qui peut en bénéficier :

Les enfants d'âge maternel et élémentaire scolarisés sur la commune de Chevilly.

#### Lieux

Chaque enfant sera accueilli en péri-scolaire dans le local de l'accueil de loisirs.

# Accueil de Loisirs 8 rue du Stade 45520 CHEVILLY

Tél: 02.38.80.11.14

### Jours et Horaires d'accueil:

L'accueil péri-scolaire est ouvert en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf jours fériés) de 07h15 à 09h00 et de 16h30 à 18h30. En cas de retard après 18h30 une pénalité de 10 € par enfant et par retard sera facturée.

#### Restauration:

Le goûter est à prévoir par les familles.

# Conditions d'inscription et modalités de règlement :

- \* Les inscriptions peuvent se faire auprès de la direction de l'A.P.S. et au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur notre site Internet <a href="www.cigalesetgrillons.com">www.cigalesetgrillons.com</a> et renvoyés par mail à accueil@cigalesetgrillons.com.
- \* La date limite d'inscription est fixée au 15 de chaque mois pour le mois suivant. Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.
- \* En cas de retard répétés après 18h30, malgré les pénalités, Cigales et Grillons notifiera alors l'exclusion de l'enfant, considérant que les dispositifs de la commune ne constituent pas le mode de garde approprié à l'enfant.
- \* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année.
- \* Les inscriptions se font à la séance selon la fréquentation choisie (matin ET/OU après-midi).

# Les tarifs s'entendent à la séance avec un taux d'effort

TARIF 2025	Taux d'effort	Plafond minimum	Plafond maximum			
Périscolaire matin	0,4 %	0,783 €	3,00 €			
Périscolaire soir	0,4 %	0,783 €	3,00€			
Pénalité de retard après 18h30	10 € par retard et par enfant					

# La facturation se fera en fin de mois suivant les présences réelles de vos enfants. <u>Mais l'inscription reste obligatoire.</u> Merci de fournir votre justificatif de QF CAF

### Paiement:

Les factures vous seront envoyées chaque fin de mois et le paiement sera à nous faire parvenir sous 8 jours. Les prestations facturées seront les présences réelles de vos enfants.

#### Mode de règlement et facilité de paiement :

**O** Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)

O Par carte bancaire en fin de mois

O Par chèques vacances ANCV

Tél: 02.38.42.15.15

O Par TICKETS CESU papier uniquement

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toutes situations particulières

Cigales et Grillons - 18 Bd Aristide Briand - 45000 ORLEANS

www.cigalesetgrillons.com

E-mail: accueil@cigalesetgrillons.com